

# VISION

## ... de notre industrie



Association des Industries de produits  
de vitrerie et de fenestration  
du Québec

2065, rue Frank-Carrel, bureau 216, Québec (Québec) G1N 2G1  
Téléphone : (418) 688-1256 ou 1-800-263-4032 – Télécopieur : (418) 688-2460

Courriel : [info@aipvfq.com](mailto:info@aipvfq.com) • Site internet : [www.aipvfq.com](http://www.aipvfq.com)

### EN 2011. PARLÉZ-NOUS DE VOUS...

Par : **Gilbert Lemay, directeur général**

Vous avez de beaux et grands projets, vous réalisez une activité spéciale ou venez de recevoir un prix ou une reconnaissance dans l'Industrie ou dans votre milieu... Faites-nous le savoir !

Le bulletin « Vision ... de notre Industrie », c'est aussi une façon de communiquer et d'échanger de l'information, des idées, de parler de grands changements et des bonnes nouvelles qui nous intéressent et nous stimulent tous !

Alors n'hésitez pas à nous parler de vous. Transmettez-nous simplement l'information sous forme de bref communiqué et, pourquoi pas, d'une photo et nous ferons connaître votre bon coup à tous les membres via le *Vision*.

Au plaisir de vous lire !

### COMITÉ PVC

C'est en décembre 2010 que le comité PVC de l'AIPVFQ a officiellement donné le mandat à l'ACIP (Association canadienne de l'industrie des plastiques) de réaliser une campagne d'information et de promotion visant à mettre en valeur le PVC auprès du public, des professionnels de la construction, des médias ainsi que des divers organismes gouvernementaux responsables de la réglementation et des codes de construction ainsi que des autres instances d'influence pouvant avoir un impact sur les perceptions et l'usage de produits à base de PVC.

La campagne doit débuter prochainement et s'étendra sur une période de 18 mois. Elle s'amorcera dans un premier temps avec une tournée d'information visant à sensibiliser et informer les employés des entreprises faisant partie de la chaîne d'approvisionnement, sur les avantages, performances ainsi que sur les enjeux et la véritable valeur du PVC dans notre industrie.

### DOSSIER ENERGY STAR

#### - COMITÉ ÉNERGIE ET COMITÉ HYDRO-QUÉBEC

Il a été convenu de regrouper ces deux comités pour traiter ce dossier. Rappelons que lors de la dernière réunion, tenue le 2 novembre 2010, plusieurs irritants rendant lourd et parfois compliqué le programme ENERGY STAR, avaient été identifiés.

### BIENVENUE AU NOUVEAU MEMBRE !

#### Peintures industrielles Evotech inc.



Manufacturier de peinture  
industrielle, anciennement Sico  
industriel

Directeur Ventes Marketing :

- M. Pierre Charbonneau

Directeur général :

- M. Pasquale Di Palma

#### EVOTECH INC.

2503, rue de la Métropole  
Longueuil (Québec)  
J4G 1E5

Tél. : (450) 670-5888

Sans frais : 1-800-561-7089

Télé. : (450) 670-8930

Courriel :

[pcharbonneau@evotechind.com](mailto:pcharbonneau@evotechind.com)

Web : [www.evotechind.com](http://www.evotechind.com)

Le sondage que l'AIPVFQ a ensuite réalisé auprès de l'ensemble de ses membres est également venu confirmer, dans une mesure appréciable (25 répondants), que ceux-ci souhaiteraient des changements afin de « simplifier » la gestion du programme.

Diverses réunions et discussions durant l'évènement Win-Door tenu récemment à Toronto, nous ont également permis de sensibiliser le responsable du programme, M. Steve Hopwood, ainsi que le comité qu'il préside et qui traite d'ENERGY STAR. Ce fut également l'occasion de constater que des modifications, dans le sens d'une simplification, sont bien senties un peu partout au Canada.

La prochaine réunion des comités Énergie et Hydro-Québec (16 février 2011) permettra de faire le point et de cibler les principaux irritants, c'est-à-dire ceux qui semblent véritablement affecter l'ensemble des fabricants et pour lesquels nous aimerions voir des changements. Les membres devront aussi proposer des pistes de solutions précises pour transmettre des recommandations aux responsables et ainsi faire progresser nos démarches dans ce dossier.

### COMMUNIQUÉ DE FENÊTRES LAPCO ET ATLANTEM

Mirabel, Le 19 janvier 2011 – M. Normand Lapierre, président de Fenêtres Lapco inc., et M. Philippe Audureau, président de AtlanteM, société française spécialisée dans la menuiserie industrielle, sont fiers d'annoncer l'acquisition par AtlanteM de Fenêtres Lapco inc., une entreprise manufacturière de Mirabel spécialisée dans le domaine de la fenestration depuis 1994. Les deux usines uniront leur savoir-faire et travailleront ensemble sur le développement de produits et (suite page 2)



GIGUÈRE  
FRÉCHETTE

## Groupe Conseil Giguère & Fréchette

courtier en avantages sociaux exclusifs à l'AIPVFQ - supporte cette publication

Téléphone : (418) 683-6605 ou 1 888 686-3264 – Télécopieur : (418) 683-1341

Courriel : [sac@gcgf.qc.ca](mailto:sac@gcgf.qc.ca)

**COMMUNIQUÉ DE FENÊTRES LAPCO ET ATLANTEM***(suite de la page 1)*

de son réseau manufacturier et de distribution.

Fenêtres Lapco a su, au fil des années, se démarquer par la qualité de ses produits, le savoir-faire de son équipe expérimentée et des équipements de production à la fine pointe de la technologie. Concepteur et créateur de fenêtres, Lapco apportera à AtlanteM son savoir-faire et ses connaissances du marché nord-américain.

Pour sa part, AtlanteM compte 15 usines de fabrication en France dans le domaine de la fabrication de fenêtres, de fermes de toit et de fermetures. Elle est une filiale de Groupe VM Matériaux (820 millions \$ de chiffre d'affaires et 3 000 salariés).

Fenêtres Lapco, avec l'ensemble de son équipe, poursuivra la mission qu'elle s'est toujours donnée de fournir à son réseau de distribution un produit de haute qualité avec un rapport qualité prix compétitif.

Ce rapprochement permettra en outre de créer des synergies industrielles.

**VOTRE ENTREPRISE DANS LA REVUE CANADIAN WINDOW & DOOR MANUFACTURER... ?**

La revue *Canadian Window & Door Manufacturer* qui traite des activités de notre industrie et que la majorité d'entre vous connaissez sûrement, est présentement à la recherche d'une entreprise désireuse de collaborer à la préparation du prochain «Profil d'entreprise» qui sera publié dans le numéro de mai 2011. Cet article de quelques pages, vise à faire connaître un fabricant en présentant ses activités, ses réalisations et projets futurs, etc.

Si cela vous intéresse, communiquez avec nous dès maintenant, au bureau de l'AIPVFQ et nous en informerons l'éditeur du magazine.

**COMITÉ ACMPF (CWDMA) POUR LES PORTES D'ENTRÉE**

**Par : Jean-François Kogovsek, Consultant normes - AIPVFQ**

Le nouveau Code National du Bâtiment Canadien 2010 a été déposé en décembre dernier. Certaines provinces l'appliqueront intégralement alors que d'autres, tel que le Québec, le réviseront et l'amenderont afin d'y inclure certaines exigences spécifiques.

Cette révision provinciale prend habituellement 18 mois et c'est donc vers juin 2012 que nous pouvons prévoir l'application du CNBC 2010 version Québec dans les différentes municipalités de la province.

Tous les produits de fenestration sont touchés par ce nouveau CNBC 2010 puisque la nouvelle norme harmonisée l'AAMA/WDMA/CSA 101/I.S.2/A440 fait référence à la norme NAFTS-08 quant à la façon de tester les différents produits de fenestration afin qu'ils se conforment aux exigences climatiques des différentes régions du Québec et du reste du Canada.

L'ancienne norme CGSB 82.5 qui déterminait les exigences de performance pour les portes d'entrée, visait spécifiquement les portes d'acier et n'a jamais réellement été appliquée. Le nouveau CNBC 2010 exigera que les systèmes de porte d'entrée de chaque pré-monteur de portes (acier, fibre de verre, bois, etc.) se conforme aux nouvelles exigences de la norme NAFTS-08.

En juin 2009, l'ACMPF a mis sur pied un comité dont la mission est de concevoir un guide afin d'aider les pré-monteurs à mieux comprendre les différents tests requis pour que leurs systèmes de porte soient conformes aux nouvelles exigences. Ce guide inclura aussi les processus d'interchangeabilité des différentes composantes (seuil, fenêtre de porte, cadre, etc.) afin d'éviter, si possible, des coûts supplémentaires relatifs au remplacement d'une composante sur un système déjà testé.

Une deuxième version du guide a été déposée le 15 décembre dernier et l'objectif est de finaliser ce document au plus tard pour juin 2011.

Si vous avez des questions concernant l'avancement de ce guide ou encore sur l'impact qu'aura la norme NAFTS-08 sur votre entreprise, n'hésitez pas de communiquer avec votre association ou directement avec son représentant au sein du comité, Jean-François Kogovsek, à l'adresse de courriel suivante :

[jfk@maxammarketing.com](mailto:jfk@maxammarketing.com)

**SONDAGE SATISFACTION DES MEMBRES**

Vous recevrez bientôt, si ce n'est déjà fait, un SONDAGE sur la SATISFACTION des MEMBRES de l'AIPVFQ. À titre de membre de cette grande famille, votre niveau de satisfaction vis-à-vis le travail accompli par votre association en regard de vos besoins et attentes est de toute première importance pour nous.

C'est pour cette raison qu'à intervalle régulier et raisonnable votre association se fait un devoir de vous donner l'occasion de lui exprimer ce que vous pensez de ses actions et de faire vos suggestions et commentaires.

Soulignons que pour nous, ce type de sondage représente une des rares façons de connaître rapidement et simplement le niveau de satisfaction de l'ensemble de nos membres, et ce, par rapport à l'ensemble de notre rôle et de nos activités.

Vous comprendrez donc (vous me voyez venir...) que votre collaboration est essentielle à l'efficacité de notre démarche. Vos réponses et commentaires, chers membres, nous permettront de nous améliorer face à vos attentes et de toujours mieux vous servir et vous aider à être les meilleurs de l'industrie.

Merci à l'avance... nous en profiterons tous !



**ASSURÉ HORS-SÉRIE ?**

La BOURSE DE 5 000 \$ est de retour en 2011!

Tous les détails sur [ultima.qc.ca](http://ultima.qc.ca). Jusqu'au 3 octobre 2011.

1 866 441-0007

**ULTIMA**

**NOUVELLES DE VOTRE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE**

**S'ADAPTER À L'ÉCONOMIE DE DEMAIN :**

- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée
- Entreprise de classe mondiale
- Rétention de la main-d'œuvre
- Transfert des compétences
- Concertation patronale-syndicale
- Transformation des pratiques des ressources humaines
- Défis et compétitivité de demain

Les pratiques de gestion RH et d'organisation du travail ont beaucoup évolué au cours des dernières années et doivent continuer à le faire. Les bonnes pratiques en gestion des ressources humaines sont d'autant plus nécessaires que la compétition devient plus serrée pour les entreprises.

La réponse à la question de la pénurie du personnel réside dans l'amélioration de la rétention. C'est surtout cet aspect qui doit mobiliser notre attention.

Il existe un intérêt commun employeurs-employés qui doit être plus souvent perçu et qui doit guider les plans de développement. L'arrimage entre les challenges de l'entreprise et les aspirations personnelles et professionnelles des employés doit se faire.

**Judi 24mars 2011**

**Hôtel Godefroy • Bécancour**

Un atelier d'une journée réunissant les leaders du secteur qui ont la volonté de collaborer aux travaux du Comité sectoriel en vue de développer et d'améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines au sein de l'industrie.

**IL N'Y A AUCUNS FRAIS POUR PARTICIPER À CE COLLOQUE**

- Les repas et l'hébergement du 23 mars sont gracieusement offerts pour tous.
- Également, les salaires et frais de déplacement des travailleurs invités à participer à la rencontre seront remboursés.

**OBJECTIFS DE L'ATELIER :**

- Définir et préciser la situation actuelle et l'évolution récente de la gestion des ressources humaines dans l'industrie
- Identifier les enjeux et les nouvelles avenues pour accroître l'efficacité et la compétitivité des ressources humaines dans les entreprises
- Identifier des orientations et des pratiques à adopter pour améliorer la gestion des ressources humaines

**CET ATELIER VOUS PERMETTRA :**

- I. De préciser l'évolution récente de la gestion des ressources humaines dans les entreprises du secteur et de connaître les résultats de l'enquête sur la gestion des ressources humaines produite par le Comité sectoriel;
- II. D'accroître l'efficacité et la compétitivité de votre entreprise par une meilleure connaissance des nouvelles tendances en ressources humaines, des données démographiques et autres, permettant d'élargir la réflexion et de situer la réalité sectorielle dans un contexte plus large;

- III. Découvrir à partir d'expériences réussies d'entreprises, de nouvelles pratiques prometteuses dans plusieurs aspects de la gestion des ressources humaines, incluant la formation et l'organisation du travail ;
- IV. D'échanger en petits groupes, (représentants d'employeurs et de travailleurs), permettant d'approfondir, de compléter, de commenter, de s'approprier les informations présentées.
- V. De participer et d'identifier des orientations et des mesures concrètes que le comité sectoriel pourra adopter, dans le cadre d'un plan d'action triennal, pour soutenir les entreprises qui désirent améliorer la gestion de leurs ressources humaines.

Pour s'inscrire, rien de plus simple! Il faut contacter le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine au :

**514-890-1980**

**CSST Tarification 2011**

Voici la tarification de la CSST pour 2011 dans quelques unités dont nos membres font partie :

UNITÉ	TITRE	TAUX 2010	TAUX 2011	TAUX 2010
16040	Fabrication de produits de plastique	4,05 \$	<b>4,00 \$</b>	4,05 \$
18010	Fabrication de portes et fenêtres, bois ou plastique	4,13 \$	<b>4,74 \$</b>	4,13 \$
35040	Transformation et finition du verre	4,13 \$	<b>4,58 \$</b>	4,13 \$
36070	Fabrication de portes et fenêtres de métal	4,83 \$	<b>5,37 \$</b>	4,83 \$
36080	Peinture en atelier de produits métalliques	4,91 \$	<b>5,64 \$</b>	4,91 \$
54070	Commerce de portes et fenêtres	2,96 \$	<b>3,05 \$</b>	2,96 \$

**Le générateur d'engagement**

[www.conneXionY.com](http://www.conneXionY.com)

Par : Stéphane Simard, B.A., B.A.A., CPIM

**AVOIR LA FOJ, C'EST MONTER LA PREMIÈRE MARCHÉ SANS SAVOIR OÙ L'ESCALIER VA NOUS MENER.**

**(MARTIN LUTHER KING JR)**

Une piste à explorer :

Demandons à quelques uns de nos employés performants les 3 premières choses qu'ils feraient s'ils étaient le grand patron.

Une forme de reconnaissance :

Donner un certificat honorifique soulignant les efforts d'une personne.

[stephane@connexiony.com](mailto:stephane@connexiony.com)

[www.conneXionY.com](http://www.conneXionY.com)

**LES FENÊTRES HOMOLOGUÉES ENERGY STAR® OFFRENT UN RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE SUPÉRIEUR.**

[www.hydroquebec.com/fenêtres-energystar](http://www.hydroquebec.com/fenêtres-energystar)



- Économies potentielles de 10 % sur les coûts de chauffage annuels si vous remplacez toutes vos fenêtres.
- Filtrent davantage les rayons ultraviolets.





**SCHL, communiqué Québec**

**MISES EN CHANTIER D'HABITATIONS AU QUÉBEC EN DÉCEMBRE 2010**

**MONTRÉAL, le 11 janvier 2011** – Selon les résultats du dernier relevé mensuel effectué par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la construction résidentielle a reculé au Québec, au cours du mois dernier, dans les centres de 10 000 habitants et plus. Au total, 3 545 habitations ont été mises en chantier en décembre 2010, comparativement à 3 696 un an auparavant. Cependant, le niveau désaisonnalisé annualisé de ce même mois (41 300) représente un régime plus élevé que celui du mois de novembre (36 400).

« Cette hausse de régime de la construction résidentielle au Québec provient des logements collectifs, un segment qui s'est démarqué tout au long de l'année 2010 », remarque Kevin Hughes, économiste principal à la SCHL pour le Québec. Une hausse de l'activité a été enregistrée du côté des logements collectifs (maisons jumelées et en rangée, appartements), segment dans lequel les mises en chantier sont passées de 2 526, en décembre 2009, à 2 641, un an plus tard, soit une augmentation de 5%.

Une analyse plus approfondie des données indique que les mises en chantier d'appartements destinés au marché locatif ont diminué de façon notable. Dans les centres de 50 000 habitants et plus, elles sont passées de 687 en décembre 2009 à 614 en décembre 2010. Le nombre de nouveaux chantiers de maisons jumelées a progressé de 17% durant cette même période. Les mises en chantier de maisons individuelles ont quant à elles diminué de 23% comparativement au mois de décembre de 2009, toutes les RMR de la province ayant accusé des pertes. Selon l'enquête, les régions de Gatineau, Montréal et Québec ont présenté des baisses notables.

En 2010, les mises en chantier d'habitations dans les centres urbains du Québec (10 000 personnes et plus) ont progressé de 18% par rapport à l'année précédente. Ce résultat traduit principalement l'évolution des mises en chantier dans le segment des logements collectifs (+24%) et, dans une moindre mesure, dans celui des maisons individuelles (+5%).

**Kevin Hughes**

Économiste principal (province de Québec) **514-283-4488**

**SCHL, communiqué Canada**

**MISES EN CHANTIER D'HABITATIONS EN DÉCEMBRE**

**OTTAWA, 11 janvier 2011** – Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier d'habitations s'est élevé à 171 500 en décembre, alors qu'il était de 198 200 en novembre. Le nombre réel d'habitations mises en chantier durant l'année 2010 fait l'objet d'une vérification : il sera diffusé dans l'édition de janvier des Statistiques mensuelles sur l'habitation.

« Si le rythme des mises en chantier d'habitations a ralenti en décembre, c'est à cause de la baisse accusée par le segment des logements collectifs », surtout en Ontario, a indiqué Bob Dugan, économiste en chef au Centre d'analyse de marché de la SCHL. « Le segment des maisons individuelles a lui aussi enregistré un recul, mais ce dernier a été faible. »

Le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier dans les centres urbains du Canada a régressé de 13,3 % en décembre, pour s'établir à 149 100. Il a diminué de 20,1 % dans le segment des logements collectifs et de 2,6 % dans celui des maisons individuelles, où il s'est chiffré respectivement à 84 500 et à 64 600. Toujours en décembre, le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier en milieu urbain a reculé de 45,4 % en Ontario et de 9,8 % dans l'Atlantique, mais il s'est accru de 46,8 % en Colombie-Britannique, de 13,5 % au Québec et de 0,7 % dans les Prairies.

On évalue à 22 400 le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier d'habitations dans les régions rurales pour le mois de décembre.

Mettant à contribution plus de 60 ans d'expérience à titre d'organisme national responsable de l'habitation au Canada, la SCHL aide les Canadiens à accéder à un éventail de logements durables, abordables et de qualité. Elle offre également des données, des analyses et des rapports fiables, impartiaux et actuels sur le marché de l'habitation pour aider les consommateurs et le secteur de l'habitation à prendre des décisions éclairées.

**Pour en savoir davantage, composer le 1-800-668-2642.**

**SCHL, communiqué Québec**

**ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS/ PROVINCE DE QUÉBEC, AUTOMNE 2010**

**MONTRÉAL, LE 9 DÉCEMBRE 2010** – (suite et fin de décembre 2010)

**Sur le plan régional**

Bien que le taux d'inoccupation ait légèrement augmenté dans l'ensemble de la province, il est demeuré relativement stable dans la RMR de Montréal. En effet, le taux d'inoccupation n'y a varié que de deux dixièmes de point et s'est établi à 2,7 % en octobre 2010. Ce résultat traduit une stabilité de la demande et de l'offre. Du côté de la demande, une conjoncture économique et démographique favorable a donné lieu à des dynamiques qui, au final, se sont annulées : une forte accession à la propriété et la formation de ménages locataires. Du côté de l'offre, les mises en chantier de logements locatifs ont été peu élevées ces dernières années. La variation estimative des loyers d'octobre 2009 à octobre 2010 s'est chiffrée en moyenne à 3,4 % dans les immeubles existants.

Le marché locatif de la RMR de Québec se détend quelque peu : le taux d'inoccupation est passé de 0,6 % à 1,0 %, entre 2009 et 2010. La hausse de l'offre entre les deux dernières enquêtes et le mouvement d'accession à la propriété ont contribué à ce résultat. Malgré cette remontée, la région présente toujours le marché locatif le plus serré de la province. On observe par ailleurs une détente plus notable dans le segment des studios. Quant au loyer moyen, il présente une variation estimative de 2,3 %. Aucun changement significatif n'est observé dans la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau, où le taux d'inoccupation se chiffrait à 2,5 % en octobre 2010. Le peu de changements d'une année à l'autre est la résultante des deux principaux facteurs en opposition : le mouvement continu d'accession à la propriété et la forte migration vers la région. Dans ce contexte, la variation estimative du loyer moyen est demeurée stable cet automne (2,1 %).

Dans la RMR de Sherbrooke, le marché locatif s'est encore détendu cet automne. Le taux d'inoccupation, estimé à 4,6 % en octobre 2010, est parmi les plus élevés des grands centres de la province. À l'instar des dernières années, la hausse du taux d'inoccupation dans la RMR de Sherbrooke en 2010 résulte principalement d'un ralentissement de la demande d'unités locatives. Du côté de l'offre de logements locatifs, elle n'a augmenté que de 1 % entre les deux dernières enquêtes.

Une offre abondante de nouveaux logements et un repli de la demande ont contribué à la détente du marché locatif dans la RMR de Trois-Rivières. En effet, le taux d'inoccupation y a atteint 3,9 % en octobre 2010, alors qu'il était de 2,7 % un an plus tôt. Bien que la migration demeure au rendez-vous, le rythme de construction toujours soutenu a fait progresser l'offre plus rapidement que la demande. La variation estimative du loyer moyen des appartements de deux chambres à coucher s'est établie à 2,4 %.

Dans la région de Saguenay, les conditions du marché sont restées stables en octobre 2010 comparativement à octobre 2009. Le taux d'inoccupation estimé y était de 1,8 %. Cette stabilité traduit la progression concomitante de l'offre et de la demande dans la région. La variation estimative du loyer moyen des logements situés dans des immeubles existants entre l'enquête d'octobre 2009 et celle d'octobre 2010 se chiffrait à 2,4 %

**CALENDRIER DE FÉVRIER 2011**

2-4 NRLA, Lumber & Building Material Expo 2011, Foxwood, CT

3-6 Salon Expo-Habitat Estrie, Sherbrooke, QC

16-20 Salon Expo-Habitat Québec, Québec, QC

20-23 AAMA, 74<sup>th</sup> Annual Conference, San Diego, CA

23 Réunion du conseil d'administration AIPVFQ, St-Hyacinthe

24-25 ABSDA, Atlantic Building Material Show, Moncton, NB